



# École Fernand-Seguin

## Renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant.

Classes de 1 <sup>er</sup> cycle, 1 <sup>re</sup> année Année scolaire 2023-2024	
Principales évaluations	
Français, langue d'enseignement	À toutes les étapes, l'évaluation de la compétence en lecture vous sera communiquée. Aux étapes 2 et 3, l'évaluation de la compétence en écriture sera communiquée. À la 3 <sup>e</sup> étape, l'évaluation de la communication orale sera aussi communiquée. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens choisis par l'enseignant. Ex : activités, tâches d'évaluation, observation (lecture collective, lecture individuelle et lecture interactive), exercices, dictées, productions d'élèves, etc.
Mathématiques	À toutes les étapes, l'évaluation du raisonnement mathématique vous sera communiquée. À la 3 <sup>e</sup> étape, l'évaluation de la résolution de situations-problème sera aussi communiquée. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront par différents moyens choisis par l'enseignant. Ex : situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux d'équipe, observation lors des travaux et des manipulations, etc.
Anglais	Aux étapes 1 et 3, les élèves seront évalués en la compréhension des textes lus et entendus. La communication orale sera évaluée aux étapes 2 et 3. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens choisis par l'enseignante, exemples: tests, activités, exercices, productions, observations, situations d'évaluation, etc.
Science et technologie	Un commentaire sera communiqué à la 3 <sup>e</sup> étape en science et technologie.
Éthique et culture religieuse	L'évaluation de cette matière sera communiquée à la 2 <sup>e</sup> et à la 3 <sup>e</sup> étape. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises dans cette matière seront évaluées par différents moyens choisis par l'enseignant. Ex : travaux, activités, dialogue en classe, etc.
Arts plastiques	L'évaluation de cette matière sera communiquée à la 2 <sup>e</sup> et à la 3 <sup>e</sup> étape. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises dans cette matière seront par différents moyens choisis par l'enseignant. Ex : travaux, observations d'œuvres d'art et de productions par les pairs, etc.
Art dramatique	L'évaluation en art dramatique sera communiquée à la 2 <sup>e</sup> et à la 3 <sup>e</sup> étape. Cette discipline sera évaluée par différents moyens choisis par l'enseignant. Exemples : productions théâtrales, exercices dirigés, observations, appréciations, etc.
Éducation physique	L'évaluation de cette matière sera communiquée aux étapes 2 et 3. La nature des évaluations sera composée d'observations, de tests physiques et d'élaborations d'un plan d'action.

### **Commentaires sur les apprentissages**

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans le bulletin pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotation dans l'agenda scolaire et sur les travaux, communication téléphonique, courriel, etc.

### **Commentaires sur certaines compétences**

La compétence suivante fera aussi l'objet de commentaires inscrits 1 fois dans l'année scolaire :

- Étape 3 : Organiser son travail

### **Précision**

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant, au plus tard le 15 octobre 2023.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis au plus tard le 20 novembre 2023. Ce bulletin comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le bulletin vous sera remis au plus tard le 15 mars 2024. Ce bulletin comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible au plus tard le 10 juillet 2024. Il comptera pour 60% du résultat final de l'année.